

AUVERGNE

# terre d'énergies

## Communiqué de presse

Clermont-Ferrand, le 18 septembre 2009

L'ARDE PRESENTE LES ATOUTS DE L'Auvergne  
AUX REPRESENTANTS DE L'AGENCE FRANÇAISE  
POUR LES INVESTISSEMENTS INTERNATIONAUX

Les 17 et 18 septembre, l'Agence régionale de développement économique d'Auvergne reçoit des prospecteurs de l'Agence française pour les investissements internationaux (AFII), issus de treize pays. Objectif : leur présenter les atouts économiques de la région afin qu'ils puissent, de façon pertinente, référencer l'Auvergne dans l'offre qu'ils proposent aux entreprises désireuses de s'implanter en France. Au programme notamment, la découverte de trois secteurs d'activité « phares » avec visites d'entreprises à l'appui : l'agroalimentaire, l'aéronautique et les biotechnologies. L'entreprise Greentech, spécialiste de l'extraction végétale, est une bonne illustration des spécificités de l'Auvergne dans le secteur des biotechnologies. Sa visite est aussi l'occasion pour le Président du Conseil régional, René Souchon et le Président de l'ARDE, Jacques-Bernard Magner, de rencontrer Dominique Frachon, Chef du pôle territoires et membre du Comité de Direction de l'AFII.

### Un partenariat ARDE Auvergne/AFII

L'agence française pour les investissements internationaux (AFII), est l'agence nationale chargée de la promotion, de la prospection et de l'accueil des investissements internationaux. Elle est l'organisme économique de référence sur l'attractivité et l'image de la France. Elle s'appuie sur un réseau international, national et territorial. L'AFII travaille en partenariat étroit avec les agences régionales de développement économique pour apporter un service personnalisé aux investisseurs.



**AUVERGNE**  
AGENCE RÉGIONALE DE DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE

INVEST IN AUVERGNE - FRANCE

Ainsi, l'Agence régionale de développement économique d'Auvergne a signé une convention avec l'AFII au mois de décembre 2008, pour une période de 5 ans. Cette convention de partenariat positionne l'ARDE comme le seul interlocuteur de l'AFII sur la région Auvergne.

### Missions renforcées pour l'agence économique du Conseil régional

En 2004, les Assises Territoriales du Conseil régional identifiaient comme objectif principal d'enrayer la baisse démographique à laquelle l'Auvergne était confrontée. Le Conseil régional décidait alors de confier à l'Agence régionale de développement des territoires d'Auvergne (ARDTA) et à l'Agence régionale de développement économique, la mission de renforcer l'attractivité économique de l'Auvergne. Dans ce cadre, la priorité de l'ARDE était notamment de favoriser l'implantation de nouvelles entreprises, créatrices d'emplois, en s'appuyant sur une prospection en France et à l'étranger. La période de tension que traverse aujourd'hui l'économie mondiale rend cet enjeu encore plus pertinent.

#### Contacts presse :

##### **Agence Régionale de Développement Economique d'Auvergne :**

Murielle Rourat - 04 73 31 84 48 / 06 60 66 45 79

[m.rourat@arde-auvergne.com](mailto:m.rourat@arde-auvergne.com)

##### **Région Auvergne :**

Zakia Douakha - 04 73 31 93 58 / 06 37 66 79 26

Emilie Peyronnet - 04 73 31 85 58 / 06 81 87 31 33

[presse@cr-auvergne.fr](mailto:presse@cr-auvergne.fr)

## SOMMAIRE

### ■ L'AGENCE FRANÇAISE POUR LES INVESTISSEMENTS INTERNATIONAUX

- *Le partenariat AFII/Agence régionale de développement économique d'Auvergne*
- *Suivi d'un dossier AFII*

### ■ L'ARDE, AGENCE DU CONSEIL REGIONAL AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE L'Auvergne

- *Des missions renforcées*

### ■ GREENTECH : LE POUVOIR DES PLANTES

### ■ LISTE DES REPRESENTANTS AFII

### ■ PROGRAMME DE LA VISITE AFII

#### Contacts presse :

Agence Régionale de Développement Economique d'Auvergne :

Murielle Rourat - 04 73 31 84 48 / 06 60 66 45 79

[m.rourat@arde-auvergne.com](mailto:m.rourat@arde-auvergne.com)

Région Auvergne :

Zakia Douakha - 04 73 31 93 58 / 06 37 66 79 26

Emilie Peyronnet - 04 73 31 85 58 / 06 81 87 31 33

[presse@cr-auvergne.fr](mailto:presse@cr-auvergne.fr)

## L'AGENCE FRANCAISE POUR LES INVESTISSEMENTS INTERNATIONAUX

L'agence française pour les investissements internationaux (AFII), est l'agence nationale chargée de la promotion, de la prospection et de l'accueil des investissements internationaux. Elle est l'organisme économique de référence sur l'attractivité et l'image de la France. Elle s'appuie sur un réseau international, national et territorial. L'AFII travaille en partenariat étroit avec les agences régionales de développement économique pour apporter un service personnalisé aux investisseurs.

L'AFII est un établissement Public à Caractère Industriel et Commercial (EPIC), placé sous la tutelle du ministre chargé de l'Economie et des Finances et du ministre chargé de l' Aménagement du territoire. Son réseau est composé de spécialistes pluridisciplinaires, basés à Paris et dans plus de 22 bureaux à l'étranger répartis en Amérique du Nord, en Europe et en Asie.

Outre la promotion du territoire français, les bureaux à l'étranger ont pour principale mission la prospection d'investisseurs étrangers susceptibles de développer leur activité en France, via un partenariat ou une implantation.

### Le partenariat AFII/Agence régionale de développement économique d'Auvergne

L'Agence régionale de développement économique d'Auvergne a signé une convention avec l'AFII au mois de décembre 2008, pour une période de 5 ans. Cette convention de partenariat positionne l'ARDE comme le seul interlocuteur de l'AFII sur la région Auvergne.

Parallèlement, l'ARDE a signé une charte de partenariat avec l'Association de développement industriel du Massif-Central, ADIMAC, les comités d'expansion économique des quatre départements, les communautés d'agglomération d'Aurillac, de Clermont-Ferrand, de Montluçon, de Moulins, du Puy-en-Velay et de Vichy. Objectif : répartir les rôles de chacun en matière de prospection d'entreprises afin de créer une synergie. Dans cette répartition, l'ARDE est reconnue comme l'organisme fédérateur de tous les acteurs. C'est elle qui assure le rôle global de coordination.

## Suivi d'un dossier AFII

Une liste de dossiers détectés par les prospecteurs de l'AFII est adressée chaque semaine aux 22 agences des régions françaises. Ils sont accompagnés d'un cahier des charges plus ou moins détaillé ainsi que des régions présélectionnées par l'AFII ou par l'investisseur. Rappelons que cette présélection est effectuée par les prospecteurs, en fonction de leur connaissance du tissu économique des régions. D'où l'intérêt d'une visite telle que celle que les 13 prospecteurs effectuent aujourd'hui en Auvergne.

Le vendredi matin, une réunion téléphonique rassemblant tous les correspondants régionaux ainsi qu'un représentant de l'AFII, permet de valider l'intérêt des régions pour chacun des projets. L'Auvergne est donc systématiquement en concurrence avec les autres régions françaises et même très souvent avec les régions européennes.

Au cours de cette réunion téléphonique, l'ARDE se positionne sur les projets qui l'intéressent en fonction d'une part, des critères retenus par l'investisseur, d'autre part des ressources régionales à même de satisfaire ces critères : main d'œuvre disponible, sous-traitance locale, offre foncière. Chaque projet nécessite une instruction et une réponse personnalisée : c'est le dossier d'offre. Il est envoyé à l'AFII qui fait office d'interface entre les régions candidates et l'investisseur, dont le plus souvent l'identité reste confidentielle.

Si l'investisseur est « accroché » par une des propositions, il transmet un nouveau cahier des charges, plus détaillé. Il peut y avoir ainsi plusieurs demandes d'informations complémentaires, souvent extrêmement précises. Pour y répondre, l'ARDE s'appuie sur ses partenaires territoriaux : comités d'expansion, communautés de communes ou d'agglomérations. L'étape suivante est la visite d'un ou plusieurs sites en adéquation avec la demande de l'investisseur. Là encore, c'est l'ARDE qui coordonne la visite des différents sites et la rencontre avec les interlocuteurs territoriaux. Enfin, l'ARDE organise les tours de table financiers ou techniques qui constituent l'ultime étape avant la décision.

## L'ARDE, AGENCE DU CONSEIL REGIONAL AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE L'Auvergne

En 2004, les Assises Territoriales du Conseil régional identifiaient comme objectif principal d'enrayer la baisse démographique à laquelle l'Auvergne était confrontée. Le Conseil régional décidait alors de confier à l'Agence régionale de développement des territoires d'Auvergne (ARDTA) et à l'Agence régionale de développement économique, la mission de renforcer l'attractivité économique de l'Auvergne. Dans ce cadre, la priorité de l'ARDE était notamment de favoriser l'implantation de nouvelles entreprises, créatrices d'emplois, en s'appuyant sur une prospection en France et à l'étranger.

### Des missions renforcées

La période de tension que traverse aujourd'hui l'économie mondiale rend cet enjeu encore plus pertinent et incite les acteurs du développement économique tels que l'ARDE à accroître leur mobilisation. C'est pourquoi la Région a réorienté les missions de l'ARDE en début de cette année autour de cinq idées « force » :

- la promotion et l'animation des principales filières économiques régionales, qui sont l'agroalimentaire, la nutrition/santé, les biotechnologies, l'aéronautique et les matériaux, les écotechnologies et le bois, les technologies de l'information et de la communication ainsi que l'industrie numérique,
- la prospection d'investisseurs susceptibles de s'implanter en Auvergne, afin de renforcer ces filières,
- l'aide au développement à l'international pour les entreprises de la région,
- la mise en place d'une veille économique à destination des clusters d'entreprises. Rappelons que le cluster est un regroupement d'entreprises, de centres de formation, et d'unités de recherche, autour de projets communs innovants,
- la coordination de tous les acteurs économiques : comités d'expansion, communautés d'agglomérations, communautés de communes ...

La prospection d'entreprises, qui passe également par la promotion du territoire, s'effectue essentiellement par deux biais :

- le partenariat avec l'AFII (Agence française etc..), qui joue le rôle d'apporteur d'affaires,
- la participation de l'ARDE à des salons professionnels dans les secteurs précités, avec des prises de rendez-vous en amont.

Ainsi, c'est dans le cadre du Salon international de l'agroalimentaire, le SIAL, qu'a été détecté le projet Bruggen qui a permis la création de 130 emplois sur la zone de Thiers, avec une perspective de 30 emplois supplémentaires en 2010. Alors que le choix de Bruggen était pratiquement arrêté sur l'Espagne, la réactivité de l'ARDE qui a répondu en une semaine au cahier des charges, a été l'un des facteurs clés de l'implantation de l'entreprise en l'Auvergne. Les atouts de la région, notamment la disponibilité de terrains, la position géographique, le rapprochement avec l'un de ses fournisseurs céréaliers, ainsi qu'un réservoir de main d'œuvre qualifiée, a finalement emporté la décision.

Maître d'œuvre du projet, l'ARDE en a coordonné toutes les étapes.

## GREENTECH : LE POUVOIR DES PLANTES

En 1992, on ne parlait pas encore de start-up et pas encore beaucoup de Biotech. Pourtant, c'est cette année-là que fut créée la SARL GREENTECH à Clermont-Ferrand.

La société GREENTECH se développe régulièrement depuis sa création par croissance interne et par croissance externe : rachat de MU Laboratoire en 2000 et d'une usine à Saint Etienne de Chomeil, dans le Cantal, et a permis la création de BIOVITIS, de la société AQUAMER (Mèze) en 2005, dont le nom est maintenant GREENSEA, et d'une division de la société italienne INDENA en 2006.

Aujourd'hui, la société holding ALTINAT est actionnaire majoritaire de quatre sociétés : **GREENTECH, GREENTECH USA** (filiale américaine créée en 2006), **BIOVITIS ET GREENSEA**. Elles produisent des ingrédients à partir de ressources naturelles : plantes, algues, microalgues et ferments microbiologiques. Leurs marchés sont ceux de la cosmétique, la nutrition, agronomique, l'aquaculture et l'environnement.

L'ensemble des sociétés emploie plus de **80 personnes** pour réaliser un chiffre d'affaires de plus de **14 millions d'euros**, sur des marchés à fort potentiel. La stratégie de la société est de poursuivre sa croissance en développant chacun de ces axes par l'innovation, par des contrats de partenariats et par des acquisitions de divisions ou de sociétés si l'opportunité s'en présente.

- Une collaboration de 3 sociétés indépendantes
- Des savoir-faire et des compétences réunies en R&D  
Dans les domaines du monde végétal terrestre, marin et microbien.  
*Fort esprit de créativité*
- Des sites de productions performants  
3 sites indépendants  
*Forte réactivité*

La société GREENTECH collabore avec des producteurs de l'équateur aux pôles, défenseur d'une politique de commerce équitable entrant dans l'optique du développement durable.

La philosophie de GREENTECH se résume en trois mots : innovation, flexibilité, réactivité

## LISTE DES REPRESENTANTS AFII

Dominique	FRACHON	Chef du pôle territoires et membre du Comité de Direction de l'AFII
Julie	LEBLANC	AFII New York
Constance	BRETON	AFII New York
Sarah	BONY	AFII New York
Jean Paul	SAUCIER	AFII Toronto
Vankatesh	MEKALA	AFII New Delhi
Asako	MATSUKI	AFII Japon
Jessica	TESSIER	AFII Paris
Marjorie	DURA	AFII Paris
Adrian	LOPEZ	AFII Paris
Olivier	BOUILLE	AFII Pays bas
Salim	SAIFI	AFII Abu Dhabi
Nathalie	JOUAN	AFII Dusseldorf
Joëlle	HUANG	AFII Hong Kong

# PROGRAMME DE LA VISITE AFII

## Jeudi 17 Septembre 2009

- 09h00** Présentation du pôle Céréales Vallée au Biopôle Clermont-Limagne
- 9h30** Présentation des secteurs économiques et notamment de celui des biotechnologies.
- 11h30** Visite de l'espace information et de l'impluvium de Volvic (Danone)
- 14h30** Visite de l'entreprise Brügger : rencontre avec le Directeur du site et le Dirigeant Allemand Monsieur Johannes Brügger
- 17h30** Visite du Parc Vulcania
- 19h00** Cocktail au Buron. Mot d'accueil de Catherine Damesin, Directrice du Parc Vulcania

## Vendredi 18 Septembre 2009

- 09h00** Présentation des secteurs aéronautique et éco-industries en Auvergne, salle de réunion Hostellerie Saint Martin
- 10h30** Visite de la société SECCMAS, par Eric Duez
- 12h30** Déjeuner et présentation du pôle de compétitivité VIAMECA
- 14h30** Visite de la société GREENTECH (Biopôle Clermont Limagne) par M. Jean-Yves Berthon
- 15h30** Conférence de presse dans les locaux de la société Greentech en présence du Président du conseil régional, René Souchon, du Président de l'ARDE, Jacques-Bernard Magner, et du Chef du pôle territoires et membre du Comité de Direction de l'AFII, Dominique Frachon.